

SOMMAIRE

LA PRÉFACE DU PRÉSIDENT

P3

LA REGION PARTENAIRE DE LA RÉNOVATION URBAINE DES ABYMES

P4

LE CONTEXTE

P4

LA CONCESSION D'AMÉNAGEMENT DE GRAND CAMP

P4

LES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT INDIVIDUALISÉES HORS CONCESSION

P5

LA RECONSTRUCTION DE L'OFFRE FONCIÈRE

P6

LES ÉQUIPEMENTS PUBLICS ET STRUCTURANTS

P6

TABLEAU DE SYNTHÈSE

P7

LA REGION AUX COTES DES ABYMIENS

P8

ACCOMPAGNEMENT FINANCIER

P8

EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

P8

EDUCATION ET FORMATION

P9

SPORT ET CULTURE

P13

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET ROUTE

P13

ENVIRONNEMENT

P16

SANTÉ ET SOLIDARITÉ

P17



LA PRÉFACE DU PRÉSIDENT

Depuis 2004, la collectivité régionale s'attache à concrétiser la promesse d'une Guadeloupe pour tous à travers une politique d'équité territoriale qui consiste à investir massivement dans les parties les moins favorisées de notre archipel, tout en maintenant une ambition forte de développement pour les grands pôles urbains.

C'est ainsi que la Région Guadeloupe, tout en favorisant un rééquilibrage dans l'aménagement du territoire, n'a cessé d'intervenir durant ces cinq dernières années aux Abymes et pour les Abymiens, afin d'accompagner résolument les mutations et le développement de la plus grande cité de la Guadeloupe, dont le rayonnement dépasse évidemment le seul nombre de ses habitants.

La participation régionale de 30 millions d'euros à la grande opération de rénovation urbaine représente ainsi un effort budgétaire considérable, qui est à la hauteur de notre ambition pour les Abymes. Elle illustre notre volonté d'être aux côtés des Abymiens dans l'édification d'un nouveau paysage urbain, plus respectueux des modes de vie des familles et plus propice à l'épanouissement des citoyens.

Pour autant, l'engagement de la Région ne s'arrête bien évidemment pas là. Notre participation à la rénovation urbaine constitue, en fait, le prolongement d'une action régionale qui se déploie depuis cinq ans aux Abymes dans tous les secteurs de la vie économique, sociale, culturelle et sportive, jusque dans l'œuvre de redressement actuellement menée par la municipalité. Au-delà des chiffres, c'est la diversité des interventions qui est à noter et qui fonde un partenariat transcendant les contingences politiques grâce, en particulier, au dynamisme des élus régionaux issus des Abymes.

La Région Guadeloupe entend poursuivre cette action de long terme au bénéfice de ce qui est aujourd'hui l'un des poumons économiques de notre archipel. C'est notre manière de concilier développement durable, aménagement équilibré de notre territoire et éthique de l'intérêt général de la Guadeloupe.

Victorin LUREL
Député

*Président du Conseil régional
de la Guadeloupe*

LA REGION PARTENAIRE DE LA RENOVATION URBAINE DES ABYMES

LE CONTEXTE

Depuis 2004, la Région Guadeloupe est un partenaire majeur du développement des projets des communes. Dans le cadre de sa politique d'aménagement du territoire et d'amélioration du cadre de vie des Guadeloupéens, la collectivité régionale a décidé d'accompagner la ville des Abymes dans la mise en œuvre de son projet de rénovation urbaine.

À terme, ce projet doit modifier considérablement le paysage urbain, économique et social des quartiers de Grand Camp, Raizet et du Centre-ville.

Par délibération du 7 décembre 2006, les élus du Conseil régional ont voté favorablement une participation de la Région à hauteur de 30 millions d'euros au projet de rénovation urbaine de la ville des Abymes.

La convention signée ce vendredi 3 juillet 2009, entre la ville et la collectivité régionale permet de préciser les modalités d'attribution et de versement des subventions d'investissement, ainsi que la contribution globalisée octroyée par la Région Guadeloupe à la commune et à ses partenaires.

Cette convention était prévue dans la convention ANRU qui acte les engagements réciproques des partenaires financiers de la commune jusqu'à 2013.

LA CONCESSION D'AMÉNAGEMENT DE GRAND-CAMP

La Région Guadeloupe va mobiliser **10 millions d'euros** sur la concession d'aménagement de Grand Camp jusqu'à 2013. Les voiries et les espaces publics aménagés dans le cadre de cette concession sont les suivants :

- > *Requalification voiries des Plaines*
- > *Allée du Morne*
- > *Requalification Bd Union T1*
- > *Prolongement Bd Union T2*
- > *Requalification Bd Concorde*
- > *Carrefour Concorde*
- > *Connexion RN1 - Miquel*
- > *Echangeur Grand Camp Raizet*
- > *Voie Parc Grand Camp - espaces publics*
- > *Création rue des Plaines*
- > *Aménagement allée du parc*
- > *Aménagement chemin des écoliers*

- > Placette collège
- > Parc de Grand Camp
- > Aménagements paysagers
- > Aménagement d'îlots de logements sociaux à construire GCE2 GCE5 GCE6 GCE7 GCE8 GCBu2 GCBu9
- > Grand Camp - Requalification zone d'activité est

LES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT INDIVIDUALISÉES HORS CONCESSION

Aménagements structurants du centre ville

La Région participera à hauteur de **13.277.494€** aux opérations d'aménagement individualisées hors concession, soit 70% des moyens financiers mobilisés sur ces projets.

Ces aménagements structurants du centre ville sont les suivants :

- > Parc sportif urbain de Mamiel
- > Aménagement rues A. René-Boisneuf et Jalton
- > Rénovation de la Place de la Liberté
- > Rénovation voirie
- > Aménagement des abords du stade

Aménagement d'espaces économiques

Dans le cadre de son schéma de développement économique, la Région Guadeloupe s'est fixée comme orientation prioritaire le développement de zones ou d'espaces économiques pour contribuer à la création d'entreprises et à l'essor d'activités sur tout le territoire, tout en lui conférant un équilibre. Ainsi, la collectivité participe à hauteur de 80% à l'aménagement d'espaces économiques dans le cadre de ce projet de rénovation urbaine.

L'opération se situe à Grand Camp et permettra la requalification de la zone d'activité ouest. Elle est estimée à **922.807€**.

Aménagement d'espaces publics au Raizet

La Région mobilisera près de 6 millions d'euros pour la réalisation de ces travaux :

- > Prolongement Bd de la Rénovation
- > Requalification Bd de la Rénovation
- > Prolongement Bd de Marie Galante
- > Requalification Bd de Marie Galante
- > Requalification canal du Raizet T1

A noter que la CCI de Pointe-à-Pitre porte le projet d'aménagement des abords de l'ancien aéroport du Raizet. Il est estimé à 4,7 millions d'euros. Il s'inscrit dans la démarche de l'aménagement de l'aéropôle qui contribue fortement à la réussite du Projet de Rénovation Urbaine des Abymes.

La Région Guadeloupe, partenaire de la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Pointe-à-Pitre accompagne ce projet à hauteur de 710.640€.

LA RECONSTRUCTION DE L'OFFRE FONCIÈRE

La Région Guadeloupe investit 1.255.438€ sur les opérations de reconstruction de l'offre foncière sur les zones de Pointe d'Or et de Jardin d'essai. Les travaux subventionnés concernent l'aménagement des parcelles pour les rendre constructibles, les aménagements de surfaces, parkings, espaces verts et équipements de proximité, notamment liés à la Gestion Urbaine de Proximité, à l'exclusion toutefois des VRD des bâtiments pris en charge par le budget de la construction.

LES ÉQUIPEMENTS PUBLICS ET STRUCTURANTS

La Région a placé au cœur de sa politique l'épanouissement culturel, social et économique de l'Homme guadeloupéen, en faisant de l'éducation et de la formation des priorités absolues, de la petite enfance jusqu'à l'université et la formation tout au long de la vie. Elle encourage ainsi la construction d'équipements structurants permettant d'animer les quartiers et d'améliorer la vie quotidienne des riverains. Ainsi dans le cadre de la rénovation urbaine des Abymes elle s'implique dans la construction ou la réhabilitation de plusieurs structures.

Equipements structurants 4.018.152€

- > Raizet - Réhabilitation du Centre culturel et sportif
- > Raizet - Réhabilitation écoles primaires et maternelle
- > Grand Camp - Crèche en RdC
- > Construction de la médiathèque centrale

Equipements de proximité 463.536€

- > Grand Camp - Bibliothèque annexe en RdC
- > Grand Camp - Aires multisports
- > Raizet - Cyberclub en RdC



TABLEAU DE SYNTHÈSE

DOMAINES D'INTERVENTION	MONTANT (H.T)	PARTICIPATION Tranche ferme	PARTICIPATION Tranche cond.	TOTAL Nette
A1 - Aménagement - Subvention à la S.I.G. pour la reconstitution de l'offre foncière (ancien FRAFU)	4.143.784 €	1.255.438 €	0 €	1.255.438 €
1. Aménagement du terrain Pointe d'Or	2.209.820 €	685.372 €	0 €	685.372 €
2. Aménagement du terrain Jardin d'Essais	1.933.964 €	570.066 €	0 €	570.066 €
A2 - Aménagement – Travaux communaux subventionnés par le Conseil régional par convention	24.270.815 €	12.566.914 €	331.623 €	12.898.537 €
1. Prolongation du boulevard de la Rénovation	5.370.322 €	1.611.096 €		1.611.096 €
2. Requalification du boulevard de la Rénovation	1.457.659 €	510.181 €		510.181 €
3. Aménagement du boulevard de Marie-Galante	3.417.023 €	1.708.512 €		1.708.512 €
4. Prolongement du boulevard de Marie Galante	1.841.253 €	920.627 €		920.627 €
5. Aménagement du Canal du Raizet	2.971.751 €	1.154.252 €	331.623 €	1.485.275 €
6. Aménagement des espaces publics de la Zone d'Activité Ouest de Grand-Camp	922.807 €	738.246 €		738.246 €
7. Aménagement des abords du stade	1.440.000 €	1.008.000 €		1.008.000 €
8. Requalification des rues Boisneuf et Jalton	2.660.000 €	1.862.000 €		1.862.000 €
9. Rénovation de la Place de la Liberté	1.863.000 €	1.304.000 €		1.304.000 €
10. Rénovation des voiries en Centre-Ville	980.000 €	686.000 €		686.000 €
11. Aménagement du Parc sportif Urbain de Mamiel	1.520.000 €	1.064.000 €		1.064.000 €
A3 - Aménagement – Participation à la concession d'aménagement	48.931.923 €	10.000.000 €	0 €	10.000.000 €
E – Equipements et Locaux Associatifs	21.427.526 €	4.481.688 €	873.386 €	5.355.074 €
1. Reconstruction du Centre Culturel et Sportif du Raizet	4.800.000 €	1.440.000 €	0 €	1.440.000 €
2. Création d'une crèche en RdC à Grand-Camp	1.501.520 €	150.152 €	0 €	150.152 €
3. Création de locaux de service sociaux en RdC à Raizet	463.608 €	0 €	185.443 €	185.443 €
4. Aménagement de bibliothèques annexes en RdC à Grand Camp et Raizet	914.014 €	180.182 €	185.443 €	365.625 €
5. Aménagement d'aires multisports à Grand Camp	399.312 €	159.725 €	0 €	159.725 €
6. Création d'un cyber-club en RdC à Raizet	309.072 €	123.629 €	0 €	123.629 €
7. Réhabilitation de l'école maternelle et primaire de Raizet	7.500.000 €	562.500 €	502.500 €	1.065.000 €
8. Construction de la médiathèque centrale	5.540.000 €	1.865.500 €	0 €	1.865.500 €
Totaux	98.774.048 €	28.304.040 €	1.205.009 €	29.509.049 €

LA REGION AUX COTES DES ABYMIENS

ACCOMPAGNEMENT FINANCIER

Répartition des 4% octroi de mer

Depuis 2004, la Région Guadeloupe a fait de la dotation dite des 4% d'octroi de mer un instrument de redistribution et d'équité territoriale. Ce sont désormais les 32 communes de l'archipel qui bénéficient, toutes sans exception, d'une part de cette enveloppe destinée à financer des projets communaux d'investissement. Entre 2004 et 2009, la ville des Abymes a ainsi bénéficié de 1.421.000€ au titre de ce dispositif. Les projets aujourd'hui prioritairement ciblés sont ceux relatifs à la mise en place du tri sélectif pour le traitement des déchets.

EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



Le développement économique est l'une des prérogatives majeures de la Région. Elle a d'ailleurs en 2005 élaboré son schéma régional de développement économique. Ce document synthétise la stratégie de développement arrêtée par la collectivité. Il s'articule autour d'axes forts tels l'amélioration de la performance des entreprises et leur ouverture à l'international, le soutien à l'emploi, la promotion de l'innovation, l'intégration de la préoccupation environnementale. Il offre ainsi aux partenaires publics et privés une meilleure visibilité de l'avenir économique de la Guadeloupe.

Aides aux entreprises : 3.164.941€

La Région Guadeloupe apporte traditionnellement son soutien aux entreprises par le biais de dispositifs d'aide dont l'objet est le financement des programmes d'investissements matériels ou immatériels du chef d'entreprise en phase de création, de développement ou de transmission. La collectivité dispose de plusieurs aides :

- > l'aide à l'investissement des entreprises
- > la prime à l'emploi
- > l'aide régionale au démarrage d'activité (ARDA)

Entre 2004 et 2009, le soutien de la Région dans le cadre de ces dispositifs représente 3.164.941€.

Emploi Tremplin : 1.236.000€

La Région Guadeloupe a créé les « Emploi-Tremplin » pour favoriser l'embauche de personnes sans emploi ou en situation précaire. Elle propose de verser une aide de 12.000 euros, étalée sur trois ans, à condition de créer un emploi durable. En outre, la collectivité peut prendre en charge dans la limite de 200 heures par an, la formation du salarié embauché.

Entre 2004 et 2009, ce sont 103 emplois tremplin sur le territoire qui ont été créés pour un coût total de 1.236.000€.

Agriculture, pêche et développement rural : 1.200.000€



La Région a consacré 1.200.000€ au soutien des actions mises en œuvre par les agriculteurs et les marins pêcheurs dans la commune des Abymes depuis 2004.

S'agissant de l'agriculture, les interventions de la collectivité se sont portées sur le financement :

- > *des programmes de modernisation des exploitations;*
- > *des différents programmes du centre technique de la canne et du sucre (CTICS) en charge du suivi de la récolte cannière;*
- > *des aides à la gestion et au suivi comptable en faveur des agriculteurs;*
- > *aide suite aux calamités naturelles.*

En ce qui concerne la pêche, les interventions ont eu pour objectifs de permettre aux marins pêcheurs :

- > *de moderniser leurs navires ;*
- > *de construire des unités plus performantes ;*
- > *de remotoriser leurs bateaux ;*
- > *de relancer leurs activités suite aux calamités naturelles.*

Technologies de l'information et de la communication : 81.965€

La Région Guadeloupe soutient des projets visant au développement des usages et services basés sur les technologies de l'information dans les domaines du commerce, de la culture et de la santé. La Région accompagne aussi les collectivités dans le déploiement d'espaces publics numériques ainsi que sur des projets d'administration électronique.

Sur le territoire des Abymes la Région a contribué au développement de plusieurs « cyber espaces » ou « cyber bases ».

La collectivité régionale s'est ainsi investie à hauteur de 81.965€ sur ces projets.

EDUCATION ET FORMATION

La Région a placé la formation et l'éducation des Guadeloupéens au cœur de sa politique depuis 2004. En 2009, ce sont près de 100 millions d'euros qui sont consacrés à ces deux pôles indispensables à la formation de ceux qui construiront la Guadeloupe de demain. Cela représente un tiers du budget régional chaque année.

Education

La Région dans le cadre de sa politique d'enseignement réserve une place privilégiée à la ville des Abymes. En effet, dans le secteur de l'enseignement secondaire, elle est la seule ville à accueillir 4 grands lycées sur son territoire : Providence, LPO Baimbridge, LGT Baimbridge, Jardin d'essai, soit une population de plus de 4.000 lycéens.

Fonctionnement des lycées : 5.995.352€



Sur la période 2005-2009, le Conseil régional a consacré une dotation globale de fonctionnement de 5.995.352€ à ces établissements. Cette somme représente près de 20 % des subventions de fonctionnement aux lycées des 12 communes accueillant des établissements du secondaire.

En outre en matière de sécurité l'action de la collectivité est très importante, et un service quasi permanent est assuré dans chacun des 4 établissements concernés. A partir de 2009, des brigades mobiles seront instituées pour assurer un gardiennage de nuit sur les établissements de la zone.

Entretien des lycées : 5.724.280€



Chaque année, en période de vacances, la collectivité régionale met en place un programme de travaux d'entretien, de réparation des lycées. Les quatre établissements situés aux Abymes bénéficient régulièrement de ces opérations programmées en accord avec les chefs d'établissements. Ces travaux ont porté essentiellement sur des mises en conformité électrique et sécurité, l'amélioration de l'hygiène et du cadre de vie, des créations de locaux pour des adaptations pédagogiques ou de nouvelles filières.

Entre 2006 et 2009, la Région est intervenue à hauteur de 5.724.280€.

De plus, la Région entreprend la restructuration et la mise aux normes parasismiques de la cité scolaire de Baimbridge. Cet ensemble fait partie des établissements transmis par l'Etat à l'issue des premières lois de décentralisation. Les études préalables au lancement de cette procédure ont débuté au mois d'août 2008. Le coût global de cette restructuration est évalué à 60 millions d'euros.

Gratuité des livres scolaires : 3.075.500€

La Région soutient activement les parents lors de la préparation de la rentrée scolaire des lycéens. Sur la période 2005-2009, elle a versé aux familles dont les enfants sont scolarisés dans ces quatre établissements plus de 3.075.500€ à la rentrée scolaire, sous forme de « chèques-livres » pour l'achat de manuels scolaires et d'éléments de la boîte à outil des élèves.

Bourses aux étudiants : 2.968.352€

Le Conseil régional attribue, chaque année, sous conditions de ressources, une bourse à des étudiants qui poursuivent des études d'enseignement supérieur. Les aides sont attribuées sur des critères sociaux et selon un barème qui fait notamment intervenir le lieu de poursuite des études. Les études peuvent être réalisées outre-mer, dans l'Hexagone ou à l'étranger.

Entre 2004 et 2009, 1.398 étudiants abymiens ont bénéficié de ce dispositif pour un coût de 2.968.352€.

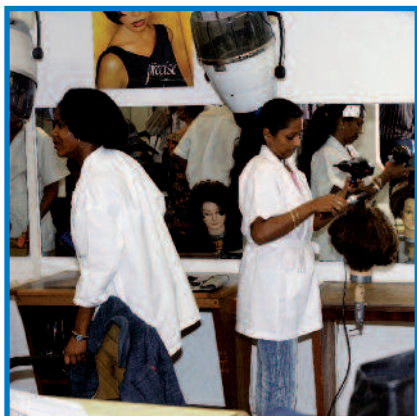
Bourses sanitaires et sociales : 876.976€

Des bourses sanitaires sont accordées aux étudiants qui suivent une formation dans le domaine paramédical (infirmier, aide soignante, sage femme...). Cette compétence a été dévolue à la collectivité régionale dès 2005. Tous les étudiants inscrits dans les écoles agréées du département sont concernés. L'aide est attribuée sur critères sociaux.

Depuis 2005, ce sont 279 bourses sanitaires et sociales qui ont été attribuées à de jeunes Abymiens soit un montant de 876.976€.

Formation

Aide individuelle à la formation : 1.145.584€



La Région Guadeloupe accompagne les demandeurs d'emploi, les personnes en situation précaire et les salariés désireux d'acquérir, de compléter ou de renforcer leurs savoirs de base, leurs compétences et d'élever leur niveau de qualification. Elle soutient leur démarche par le biais de l'aide individuelle à la formation.

Sur le territoire des Abymes, 797 aides individuelles à la formation ont été attribuées entre 2004 et 2008, ce qui représente une aide régionale globale de 1.145.584€.

Le chèque qualification : 65.531€

La Région, en partenariat avec l'ANPE, a mis en place le « chèque qualification », une réponse individualisée aux besoins de formation des demandeurs d'emploi. Ce chèque permet la prise en charge, par la collectivité régionale, du coût pédagogique de la formation et éventuellement d'une rémunération sur certains critères.

Lancé en 2008, ce chèque qualification a déjà bénéficié à 15 demandeurs d'emploi des Abymes pour un coût de 65.531€.

La mobilité nationale et internationale : 109.428€

La Région encourage la formation en mobilité, elle propose d'ailleurs des dispositifs en partenariat avec l'ANT, l'Office Franco Québécois pour la Jeunesse et a conclu récemment un partenariat avec trois Collèges d'Enseignement Général et Professionnel du Québec.

29 dossiers d'Abymiens ont été favorablement financés par la collectivité régionale dans le cadre de parcours d'insertion professionnelle dans des filières non proposées sur le territoire guadeloupéen. Soit 109.428€.

Apprentissage



La Région décide de la création des centres de formation des apprentis (C.F.A.) et de l'ouverture des sections d'apprentissage qui lui sont proposées par les organisations professionnelles. Elle accorde des subventions de fonctionnement aux CFA, et aussi des subventions d'investissement permettant à ces centres de disposer d'équipements.

La collectivité encourage aussi le recrutement en contrat d'apprentissage en aidant les employeurs (aide à l'embauche, aide au soutien à l'effort de formation, primes complémentaires de mixité, de réussite à l'examen, d'embauche en CDI).

Enfin, le Conseil régional participe à l'amélioration des conditions d'études des apprentis (aide aux frais de transport, d'hébergement et de restauration des apprentis, aide à la formation des formateurs de CFA et maîtres d'apprentissage, aide à l'acquisition du matériel de base des apprentis de 1^{ère} année).

Sur le territoire des Abymes sont implantés le CFA du Raizet de la Chambre de métiers et d'artisanat et le CFA du lycée de Providence.

A titre d'exemple, sur la seule année scolaire 2008/2009, la subvention FSE/REGION a atteint 3.698.074€ pour les deux établissements confondus. Une contribution qui a permis d'accueillir près de 1.000 apprentis dans ces deux CFA. A noter que de nouvelles sections sont ouvertes régulièrement avec l'accord du Rectorat.

Aide exceptionnelle : 195.752€

Dans certains cas de grande détresse et d'absence de ressources, la collectivité régionale peut accorder une aide exceptionnelle pour permettre à un candidat à la formation professionnelle de réaliser son projet.

Sur la commune des Abymes, la Région Guadeloupe a attribuée entre 2004 et 2009, 96 aides exceptionnelles pour un montant total de 195.752€.

Les centres de formation

La Région Guadeloupe lance chaque année son programme régional de formation professionnelle. Ces formations s'adressent principalement à des jeunes sans qualification, inscrits à la Mission Locale ou issus de l'Ecole régionale de la deuxième et du Pôle Emploi. Dix centres de formation dispensent des cursus sur le territoire des Abymes. Formations sanitaire et sociale, travaux publics, bâtiment, métiers du tertiaire, éducateur sportif, assistantes de vie, accompagnement de projets personnels, comptabilité, les secteurs sont divers et variés.

La collectivité régionale a consacré de 2004 à 2009 près de 4.000.000€ d'euros à la mise en œuvre de ces actions de formation, dans ces centres situés sur la commune des Abymes.

SPORT ET CULTURE

Sport



La politique régionale en matière de sport concerne en grande partie les associations qui sollicitent la collectivité pour le financement de leurs programmes d'activités.

La Région soutient fortement les associations des Abymes avec une implication qui représente **1.850.000€ sur ces cinq dernières années.**

Concernant les bourses attribuées aux sportifs de haut niveau, l'action régionale demeure importante puisque les jeunes inscrits dans les pôles sport au CREPS bénéficient largement de ce dispositif.

S'agissant du CREPS, la Région s'est engagée à accompagner son maintien sur le site des Abymes et sa restructuration. **Ainsi, en 2009, une aide de 350.000€ a été versée pour la construction du centre médico-sportif.**

Culture : 835.606€

Depuis 2004, la contribution de la collectivité n'a eu de cesse de progresser dans le domaine culturel sur le territoire des Abymes. En effet, l'ensemble des aides attribuées par les affaires culturelles de la collectivité **est passé de 74.000€ en 2004 à 381.451€ en 2008.** Cette progression confirme la volonté régionale de placer la culture au cœur du développement des Abymes et d'en faire le ciment de la cohésion sociale pour une ville qui allie l'urbanisme à la ruralité.

Les associations, collectivités et porteurs de projets ont été accompagnées dans l'organisation et la réalisation de leurs programmes d'activités. Acquisition d'équipements, petits travaux d'investissement comme à Sonis, aide à la production à la création, soutien des groupes carnavalesques aux manifestations comme théâtre des abymes ou encore édition d'ouvrages, **la Région a mobilisé près de 835.606€ entre 2004 et 2008 au profit d'actions culturelles abymiennes.**

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, ROUTES ET TRAVAUX D'INTÉRÊT RÉGIONAL

Aménagement du territoire

Reconstruction du groupe scolaire Carénage

La ville des Abymes a décidé de reconstruire le groupe scolaire de Carénage, qui pose de gros problèmes de salubrité et de fonctionnement pédagogique. Cette action entre dans le cadre de la mise en conformité du parc scolaire de la municipalité.

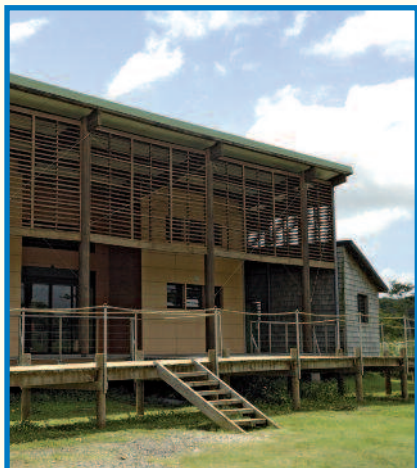


La Région soutient ce projet et a accordé une aide de 2,2 millions d'euros à la ville des Abymes.

Restructuration du complexe sportif de Boisripeaux

La Région Guadeloupe soutient la ville des Abymes qui s'est engagée dans un vaste programme de remise aux normes de ses équipements sportifs. Elle participe notamment à la restructuration du complexe sportif de Boisripeaux. Ce projet permettra une meilleure prise en charge des jeunes défavorisés. La participation sur cette restructuration évaluée à 2 millions d'euros est de 500.000€ pour la collectivité régionale.

Création du pôle Muséal Taonaba



Lors de la visite de terrain du président LUREL, le 5 août dernier, les élus de la municipalité ont attiré son attention sur le site d'écotourisme de Taonaba. Ce lieu aménagé autour du Canal de Belle Plaine deviendra à terme un espace pédagogique de recherches et de connaissances des milieux humides. Lors de la commission permanente décentralisée tenue dans la ville, les élus ont voté une autorisation de programme de 1M€ pour ce projet, dont un crédit de paiement de 800.000€ dès 2008. La manifestation « éco-tourisme et mangrove », point de départ de la renaissance du site, a aussi été aidée à hauteur de 12.000€.

Rénovation du cimetière

Le cimetière de la ville des Abymes est arrivé à saturation et nécessite d'être rénové. Le projet de la municipalité prévoit de nouveaux revêtements des allées, un réseau d'eau potable, d'éclairage public, d'eau pluviale et une monumentalisation de l'ossuaire. La collectivité participe à hauteur de 150.000€ à la réalisation de ces travaux, soit 52% du budget final.

Rénovation de la Place de la Liberté



Depuis 2007, la commune des Abymes effectue des travaux sur la place de la Liberté, l'objectif de cet aménagement est de relier les équipements publics majeurs de la ville (hôtel de ville, CCAS et hôtel de police) autour d'une place conviviale et paysagée. Par anticipation sur l'autorisation de programme de 30M€, lors de la commission permanente décentralisée du 5 août 2008, les élus de la collectivité ont alloué une aide de 1,304M€ au bénéfice de la commune.

Achèvement des travaux rénovation du stade municipal

La collectivité régionale a participé à hauteur de 595.000€ en 2006 à la rénovation du stade municipal des Abymes.

Aide régionale à la ville des Abymes 140.000€ Etude canal évacuation eaux pluviales 62.455€

Routes & Travaux d'intérêt régional



Dans le cadre de l'aménagement des voies structurantes de l'agglomération Abymes Pointe-à-Pitre, la Région Guadeloupe a engagé plusieurs chantiers de construction, d'entretien des routes mais aussi d'éclairage des axes routiers.

Entre 2004 et 2009, la Région a réalisé la mise à deux fois deux voies de la route entre Providence Petit-Pérou pour un montant de 5,3 millions d'euros.

Entre 2007 et 2009 ce n'est pas moins d'une douzaine de chantiers qui a été lancé pour un montant total de 8.360.000€.

Parmi ces travaux on notera :

- > l'éclairage public de l'échangeur de l'aéroport sur la RN11
- > la pose de glissières béton de protection des candélabres sur la RN11
- > l'éclairage public de la déviation de Petit-Pérou sur la RN11
- > l'assainissement pluvial au pied du Morne Balet RN4
- > la réalisation de trottoirs accompagnant la pose de l'éclairage public sur la RN11
- > la stabilisation du talus le long du golf sur la RN11
- > l'assainissement pluvial du carrefour de Blanchard sur la RN4
- > l'aménagement d'un giratoire et d'une bretelle de désenclavement à Dothémare sur la RN5
- > les aménagements de sécurité entre Blanchard et Chauvel RN4
- > les aménagements urbains du carrefour de Blanchard RN4

La réfection de l'ancienne RN5 qui s'étalera sur plusieurs exercices n'a pu être programmée qu'en 2009, en raison d'aléas budgétaires et techniques. Les travaux d'intérêt régional s'élèveront à 808.598€ cette année.

Travaux curage canaux



La Région contribue à l'amélioration des conditions de vie et de salubrité des nombreux riverains du Canal du Raizet. Elle a ainsi depuis 2006 réalisé le curage du canal, du CREPS jusqu'à l'embouchure du cours d'eau dans la Rivière Salée. Enfin elle a aussi nettoyé d'autres canaux importants de la ville des Abymes.

- > Curage du Canal de Petit-Pérou/Notre Dame
- > Curage du Canal de Palais Royal
- > Curage de la Ravine Caduc

- > Curage du Canal du Raizet
- > Curage de la Ravine Pont matelot à Vieux-Bourg

Les principaux travaux de curage effectués entre 2006 et 2008 représentent un investissement de la collectivité à hauteur de 794.335€.

ENVIRONNEMENT

Appel à projets « Mon archipel, mon environnement »



La Région Guadeloupe lance chaque année, un appel à projets dans le domaine de l'environnement. A destination des associations, « Mon archipel, mon environnement » vise à soutenir financièrement les projets de ces associations en faveur de l'environnement et du développement durable.

5 projets soutenus par des associations* installées sur le territoire des Abymes ont bénéficié d'une aide allant jusqu'à 12.000€.

*(Fédération Féminine d'Organisation et de Revalorisation Culturelle Economique et Sociale avec la réalisation d'une pépinière « les fleuries bourgeoises » Passerelles Caraïbes avec une émission sur l'environnement diffusée sur RFO Radio « Vivre au vert » Mission locale de la Guadeloupe avec le projet « Outils de sensibilisation à l'écocitoyenneté » Auguste BEBIAN avec le projet sensibilisation des usagers de l'IUFM au tri sélectif)

Protection de l'environnement & tri sélectif



La Région accompagne aussi les communes dans leurs démarches de protection de l'environnement et notamment de mise en place du tri sélectif. La collectivité a ainsi participé à plusieurs projets bénéficiant directement aux Abymiens ou habitants de l'agglomération.

La collectivité a permis l'acquisition d'un engin mécanique bouteur/compacteur pour le SICTOM en allouant 400.000€, à ce projet.

Le Conseil régional contribue aussi à la modernisation de la déchetterie de Petit-Pérou. Il a subventionné à hauteur de 7.031€ l'acquisition d'un nouveau réceptacle pour les huiles usagées, la mise en place de barrières réglementant l'accès, la construction d'un local indépendant.

En outre, la collectivité régionale a contribué à l'acquisition de bennes pour la déchetterie, soit 52.000€ consacrés à l'opération représentant 72% du financement.

Eau

Enfin, la Région accompagne les communes dans leurs investissements en matière d'assainissement et d'adduction d'eau potable. Elle a ainsi soutenu la réalisation de la première tranche du programme pluriannuel de travaux d'assainissement du Syndicat Intercommunal des Eaux de PAP/ABYMES à hauteur de 743.470€.

Amélioration du cadre de vie

Dans le cadre des actions de la collectivité en faveur de l'amélioration du cadre de vie, la Région a passé des marchés de collecte et de traitement des VHU et encombrants métalliques. Ainsi, sur le territoire des Abymes entre 2004 et 2009, ce sont 4.255 tonnes de véhicules hors d'usage et d'encombrants métalliques qui ont été collectés par le biais des opérations lancées par la collectivité régionale.

Une prise en charge par le Conseil régional et qui représente pas moins de 887.157€.

SANTÉ ET SOLIDARITÉ

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de développement durable de notre archipel, des interventions volontaristes ont été effectuées par la Région Guadeloupe sur le territoire de la ville des Abymes dans les domaines de la santé, de la solidarité, de l'amélioration de l'habitat, et du logement social.

Santé



7.225.920€ ont été budgétisés à l'endroit de deux cliniques privées et de deux établissements de santé publique pour améliorer l'offre de soins de notre population.

De plus, associations et autres organismes agissant dans le domaine de la santé ont bénéficié de financements pour la réalisation d'actions de sensibilisation fortes dans le domaine de la santé (colloques, prévention, structures spécialisées médico-sociales). 164.384€ ont été mobilisés sur ces projets par la collectivité régionale.

Petite enfance

Bien que ce ne soit pas de sa compétence, la Région Guadeloupe a décidé, au cours de cette mandature, d'intervenir dans le domaine de la petite enfance afin de développer les conditions d'épanouissement des jeunes enfants.

Dans ce contexte, la collectivité régionale a subventionné sur le territoire de la ville des ABYMES l'acquisition de matériels informatiques pour dix sept crèches associatives et trois crèches communales pour un montant total de 27 557€.

Solidarité et renforcement de la cohésion sociale

La Région Guadeloupe a un accompagnement fort à l'endroit du milieu associatif dans le domaine de la solidarité et du renforcement de la cohésion sociale.

Ce ne sont pas moins de quinze associations domiciliées sur le territoire des Abymes, qui ont bénéficié d'un accompagnement de la collectivité régionale pour un montant total de 178.750€.

Amélioration de l'habitat

La collectivité régionale intervient de manière très volontariste pour améliorer les conditions d'habitabilité de nos compatriotes démunis. Elle s'investit directement par le biais de l'aide régionale de solidarité dans le domaine de l'amélioration de l'habitat mais aussi aux cotés de l'Etat, du Département, et d'autres interlocuteurs dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration de l'habitat des propriétaires occupants défavorisés. Enfin, elle a aidé les familles dans le cadre de reconstruction post séisme en 2004.

Dans ce contexte, la Région a aidé 213 familles nécessiteuses de la ville des Abymes :

- > 111 familles pour un montant de 869.000€ au titre de l'ARSAH,
- > 101 familles au titre du Programme d'aide à l'amélioration de l'habitat des propriétaires occupants défavorisés pour un montant de 444.841€,
- > une famille dans le cadre de la reconstruction.

Logement social

La collectivité régionale intervient dans le cadre du logement social, de manière incitative en garantissant, aux cotés des communes et du Conseil général des emprunts souscrits par les bailleurs sociaux pour la construction de logements sociaux dans notre archipel.

A cet effet, la Région a garanti à hauteur de 25% un programme de 200 logements sociaux sur le territoire des Abymes au lieu-dit « Dugazon » d'un emprunt total de 18 millions d'euros.